Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 02/02/2024

VIVIERS D'AUDIERNE rappelle Huîtres Creuses Spéciales VDA



- Noms des modèles ou références concernés : **Huître Creuse Spéciale n° 2 et n° 3**
- Marque : **La Belle D'Audierne**
- **GTIN 3445570009386 Lot Tous les lots Date limite de consommation entre le 18/01/2024 et le 23/01/2024**
  GTIN 3445570009379 Lot Tous les lots Date limite de consommation entre le 18/01/2024 et le 23/01/2024
- Conditionnements : **bourriche en bois de 12 pcs - 1Kg, 24 pcs - 2kg, 3kg et 6kg**
- Date début/fin de commercialisation : **du 18/01/2024 au 23/01/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 29.003.501 CE**
- Informations complémentaires : **bourriche avec couvercle personnalisé "LA BELLE D'AUDIERNE"**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Brillat**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Arrêté préfectoral - présence norovirus**
- Risques encourus par le consommateur : **Norovirus**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient des symptômes de gastro-entérite (vomissements, diarrhées fréquemment accompagnés d'une fièvre modérée), sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Les personnes immunodéprimées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes, qui peuvent évoquer une infection par un virus (Norovirus), responsable de gastro-entérites, dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à 48 heures.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 24 janvier 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0298701004**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre